

REFLEXIONS D'UN RESISTANT

NE CALOMNIEZ PAS CE QUE VOUS IGNOREZ !

Un groupe de Résistants dauphinois nous prie d'insérer ces lignes qui trouveront certainement l'approbation de tous leurs camarades de lutte.

Les réflexions que vous lirez ici, ne sont animées d'aucun sentiment de haine ou de passion. Elles sont l'expression de la pensée de milliers de patriotes français écoeurés de la campagne de dénigrement, aussi sournoise que malhonnête, dirigée à l'encontre de la Résistance.

Pour nous combattants de la clandestinité, qui avons le bonheur d'avoir survécu à la tourmente, notre coeur durci aux attaques est sensible à toutes ces formes de calomnies. Malheureusement à travers notre honneur que l'on essaye d'atteindre, c'est celui de nos morts, de nos blessés, des veuves, des orphelins sans défense que l'on atteint.

Cela, tant qu'un souffle agitera nos poitrines, nous ne le tolérerons pas.

Calmes, humains une fois de plus, nous essayerons ici de faire comprendre à nos détracteurs l'erreur qu'ils commettent.

Combien, parmi ces gens, connaissent le premier mot de la manière dont fonctionnaient nos organismes ? Aucun sans doute, et leurs cheveux se dresseraient s'ils connaissaient les pouvoirs qui étaient donnés officiellement aux chefs de la Résistance par l'ordonnance d'Alger de juillet 1943.

Reportons-nous à cette époque héroïque où les hommes qui avaient à prendre des responsabilités devaient réfléchir dans une atmosphère de fièvre, d'angoisse continuelle, de crainte et il faut bien le dire, de peur quelque fois. Cependant, l'observateur impartial ne peut pas relever d'erreurs graves. Que l'on se souvienne des tortures qu'encourageaient les patriotes: yeux enfoncés, langue, ongles arrachés, bras, jambes brisés, supplice de la baignoire et autres raffinements sadiques que notre plume se refuse à écrire. A cela venaient s'ajouter, dans toute leur horreur, les souffrances morales. Qui osera nier que des enfants, des épouses ont été massacrés sous les yeux du père ou du mari qui refusait de dénoncer ses camarades de lutte ?

Aucune puissance d'argent n'aurait pu obtenir de tels sacrifices. Seule la pureté de leurs sentiments, la foi dans l'avenir de leur pays, ont pu soutenir les hommes de la Résistance. C'est à ce titre que nous nous élevons contre toute calomnie. Nous pensons même que seuls ceux qui ont vécu dans la clandestinité peuvent se juger entre eux.

Mais cela on ne le fera jamais entendre aux profiteurs de tous les régimes, à ceux qui ont su dire oui ou non au moment opportun, à ceux, surtout, que guide leur seul intérêt.

Devant ces seigneurs, le monde « bien pensant » s'incline; on dira tout au plus, connaissant cependant l'origine douteuse de leur fortune, oubliant les ruines qu'ils ont amoncelées pour arriver à leurs fins, oubliant les humbles qu'ils auront fait crever de faim, qu'ils « se sont bien défendus ».

Par contre, si un résistant repeint sa boutique, s'il fait retapisser sa salle à manger, s'il va passer 8 jours de vacances à la mer ou à la montagne, sournoisement, on interroge, on discute et puis on lâche le mot: où a-t-il pris l'argent ?

A partir de ce moment, tout est permis, toutes les suppositions, toutes les affirmations sont bonnes, il faut l'écrire : c'est un « Résistant ». Les honnêtes gens se retireront du débat et l'on entendra dire à ce brave homme dont hélas la voix sera vite étouffée : « Pourquoi, pour juger ces résistants, ne choisissez-vous que les quelques mauvais cas, qui ne sont pas leur fait, pourquoi ne faites-vous jamais allusion à leur passé d'héroïsme et d'abnégation ? »

En réalité, nul n'est capable de juger sainement les faits de la Résistance sans en avoir connu le climat. Seuls les gens qui pendant des mois ont vécu la même vie, sont capable de le faire objectivement.

On n'a pas le droit d'oublier que tout homme qui a lutté dans la clandestinité est physiquement diminué. Les souffrances physiques, la tension nerveuse prolongée ont laissé en lui des marques

indélébiles.

Il a dû accomplir les missions les plus périlleuses, les plus extraordinaires, parfois même extravagantes mais justifiées par la conjoncture. D'ailleurs, la discipline régnait dans nos camps. Le vrai maquisard ne s'est jamais mal conduit.

Si des crimes ont été commis, c'est en son nom qu'ils l'ont été, c'est sous le couvert de son drapeau. On le sait d'ailleurs . . .

Alors, pourquoi vouloir éclabousser de ce sang toutes les mains qui ont porté le fanion de la Liberté ?

J'irai plus loin : je ne pense pas qu'un tribunal militaire ou civil puisse juger des hommes pour un acte quelconque de leur vie clandestine.

La vie, les risques courus, l'atmosphère de ce moment empêchent même le magistrat le plus consciencieux, le plus humain, de se faire une opinion absolument exacte. Trop d'éléments lui manquent.

Tout en rendant hommage à cette magistrature, qui souvent fait preuve de patriotisme, il est de notre devoir de dire cela aujourd'hui.

Voyez-vous bon bourgeois de France, tout ceci vous est dit sans passion, sur le ton le plus mesuré, avec cette sérénité que nous donne le sentiment du devoir accompli, mais cependant avec cette restriction : si beaucoup plus d'entre vous avaient accepté la main que nous leur tendions entre 1941 et 1944, ces réflexions seraient sans objet . . .
